

# 2012

## Les petites filles agressées sexuellement



Centre d'Accueil des Victimes

d'Agressions à Caractère Sexuel – CAVACS

Lierre & Coudrier éditeur

26/01/20012

## **L'association Sauver l'Enfance en Danger**

Pour lutter contre les maltraitances d'enfants, l'Associations **Sauver l'Enfance en Danger** propose au public des conseils juridiques, psychologiques et médicaux, une aide pour les démarches auprès des institutions ; une documentation et des informations.

**Sonia Pizel** en fut la présidente. Jusqu'en 2008, date à laquelle Illel Kieser 'l Baz prit le relais.

## **Les actions de l'association**

- Fin 1999 : Campagne Législative à Paris, comme moyen d'information.
- Mars 2001 : 1<sup>ère</sup> MARCHÉ BLANCHE EUROPEENNE en FRANCE (3000 personnes sont venues de tous les coins de France, de Belgique, de Suisse, d'Italie. Ce fut la MARCHÉ DE L'ÉSPOIR.
- Novembre 2001 : transport de familles (140 personnes) à l'ONU à Genève pour être entendues, après l'annulation de la Marche Blanche à New York, qui avait été minutieusement préparée durant des mois par l'association, qui a du être annulée suite aux attentats du 11 septembre.
- Juin 2002, huit bénévoles de l'association, dont Sonia Pizel, et Jean-Claude Delarue, se présentent aux élections législatives afin de mener une Campagne 'pour sauver les enfants en danger, pour sensibiliser l'opinion publique à l'ampleur du problème de la pédocriminalité et demander aux pouvoirs publics de faire de la cause des ENFANTS EN DANGER un des objectifs prioritaires de la politique gouvernementale.
- Novembre 2002 : les représentants de l'association accompagnés de familles d'enfants victimes, sont reçus au Parlement européen suite au rassemblement organisé par l'association à Strasbourg.  
Le transport en autocars des familles d'enfants victimes est organisé et pris en charge au départ de Paris et de la frontière suisse pour aller manifester à Strasbourg.
- Avril 2003: l'association organise une rencontre à l'ONU à Genève entre une vingtaine de familles françaises d'enfants victimes et le Commissaire spécialement nommé à l'ONU : Juan Miguel Petit. Suite à cette rencontre, il établira un rapport à l'attention du gouvernement français.
- Novembre 2003 : l'association organise à l'Assemblée nationale, des États Généraux contre la pédocriminalité intra-familiale, avec la participation d'associations françaises et belges, de professionnels du monde médical, de la justice, de représentants politiques et de médias.
- Avril 2004: un Gala au profit des familles, est organisé au Bataclan avec d'autres associations, de nombreux artistes, et particulièrement Bruno Solo, généreusement investi dans cette lutte à nos côtés.
- Novembre 2004 : Sauver l'Enfance en Danger, s'associe à AIVI et fait un don de 20.000 oursons Place de la Bastille afin de sensibiliser l'opinion publique avec la participation de Bruno Solo
- Juillet 2005 : Gala à Cannes, au profit des familles, parrainé par Bruno Solo et Jean-Pierre Mocky, grâce au magazine People Sud.
- Décembre 2005 : Soirée organisée à Cannes avec la participation de Bruno Solo, afin de sensibiliser l'opinion publique.
- Décembre 2006 : Grâce à Pascal Capirossi, la société SIP19, l'association des chefs d'entreprise de Marne la Vallée, et la troupe de théâtre BURLINGUE, une soirée est organisée au profit de l'association permettant de sensibiliser et mobiliser l'opinion publique.
- 2007, Fusion de l'association avec Lierre et Coudrier, vice président, Illel Kieser 'l Baz qui, lors d'une réunion commune avec la présidente de l'AIVI, Isabelle Aubry, propose un congrès annuel sur le thème de l'inceste. L'accord est acquis, pourtant, l'AIVI organisera seule dans l'année le premier congrès consacré à l'inceste. Fin de toute collaboration de Illel Kieser 'l Baz avec les associations de défense des victimes d'inceste.

UN MOUVEMENT INTERNATIONAL DE PROTECTION DE L'ENFANCE a été initié.

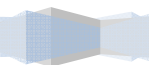
A l'occasion du Colloque organisé à Bruxelles les 20 - 21 - 22 octobre 2006, par les associations belges : Réseau des Comités Blancs et Observatoire Citoyen, nous avons ensemble lancé Un Mouvement de Coordination Internationale pour lutter contre la Pédocriminalité et assurer la Protection de l'Enfance, comprenant les associations :

- Association SAUVER L'ENFANCE EN DANGER, (présidente : Sonia Pizel, Président d'Honneur : Jean-Claude Delarue);
- Réseau des Comités Blancs (Belgique), (Présidentes Carine t'Kint - Vice-présidente : Micheline Sieren);
- Observatoire Citoyen (Belgique), (président : José Dessart (Membre également du Réseau des Comités Blancs), Vice- président : Guy Poncelet (Procureur honoraire du Roi);

# Les petites filles agressées sexuellement

---

- Libera, associazoini contro la mafia (Italie), groupement de 1200 associations italiennes (président : Tonio Dell’ Olio );
  - Associazione METER (Italie), (président : Don Fortunato di Noto);
  - Association ViES (France), (présidente : Dahina Le Guennan ;
  - Enseignants de l’«Ufficio Scolastico»;
  - Association Estelle Mouzin, (président : Eric Mouzin);
  - Association Marche Blanche (Suisse), (présidente : Christine Boussat).
- Des entreprises et organismes sont sélectionnés dans chaque pays pour être nos partenaires, notamment, en France, les membres du programme « Alerte Enlèvement ».
- 25 mai 2007 : Manifestation – meeting organisé pour les enfants disparus par l’association Estelle Mouzin, Place du Champ de Mars à Paris.
  - Juin 2007 : lancement de la campagne de sensibilisation organisée par Sauver l’Enfance en Danger. Le clip de prévention a été entièrement réalisé sur la base du bénévolat par notre ami producteur réalisateur Bruno Bravo et toute son équipe : les acteurs Bruno Solo, Adèle Exarcopoulos, William Letourneau.. et tous les figurants bénévoles, membres de notre association dont Jean-Claude Delarue, ainsi que Christine Mame présidente d’ELCEM et ses collaborateurs, Mme Claire Gozlan responsable du service presse à Orly, le responsable des bars du groupe Eliance.
  - TF1 – FR2 – FR3 – Canal+ - Cuisine TV.. nous ont offert la diffusion gratuite du film durant plusieurs jours en juin, juillet et août.
  - Cette campagne a pu être réalisée et diffusée, grâce à toutes ces bonnes volontés et tout particulièrement nos amis Bruno Bravo, Bruno Solo et Mme Cohen présidente du service publicité chez TF1. À tous, nous disons un grand Merci au nom des enfants.
  - Septembre 2007 Ouverture au public du site [www.enfancedanger.com](http://www.enfancedanger.com). Webmaître, Illel Kieser ‘l Baz. Le site sert à la fois de plateforme de communication entre les membres et de vecteur d’information.
  - Ouverture à Toulouse d’une cellule d’accueil et d’écoute, associée à un conseiller juridique
  - Février 2008 Publication des premières plaquettes d’information destinées à un large public.
  - Juillet 2008, L’association dépose son bilan, peu de temps après, suite à de nombreux piratages le site ferme ses portes.
  - Afin de ne pas laisser les choses en jachère, création du CAVACS – France qui reprend le concept éprouvé des acteurs sociaux canadiens. Le potentiel d’action existe puisqu’il reprend les modalités d’action mises en place à Toulouse depuis les années 80.
  - Mise en ligne du site [cavacs-france.com](http://cavacs-france.com) en 2013



*Les opinions exprimées dans cette brochure sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement les opinions officielles des Ministères concernés. Il est interdit de reproduire ce guide à des fins commerciales, mais sa reproduction à toutes autres fins est encouragée, à condition que la source en soit citée.*

*Des copies de cette brochure peuvent être obtenues auprès de :*

**Illel Kieser '1 Baz**

CAVACS

La Paguère

31230 – Mauvezin del'Isle

Régulation, Accueil et soutien

Tél : 05 61 94 16 09

© Lierre & Coudrier éditeur – ISBN13 : 978-2-9079-7566-7

## **REMERCIEMENTS**

*La réalisation de ce livret n'aurait pas été possible sans le point de vue, l'appui et l'aide de tous ceux qui ont accompagné 30 ans de pérégrinations dans les dédales de l'âme humaine.*

*Nos remerciement vont également à*

Vancouver-Richmond Incest and Sexual Abuse-Centre (VISAC), une division de Family Services of Greater Vancouver. VISAC offre une gamme étendue de services, dont le traitement des enfants victimes de violence sexuelle et de thérapie de groupe à l'intention des adultes ayant été victimes de violence sexuelle dans leur enfance, ainsi qu'un programme de soutien aux victimes de violence sexuelle.

© Family Services of Greater Vancouver, 1994

1616 West 7th Avenue

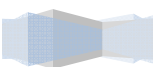
Vancouver, B.C. V6J 1S5

Le livret que vous avez en main a été repris et adapté par **Illel Kieser '1 Baz**.

Nos remerciements vont également à **Martin Catherine** qui a bien voulu nous céder les droits d'illustration.

## Avertissement

Ce livret aborde les cas spécifiques de violences sexuelles commis sur des petites filles par des personnes extérieures au cercle de famille ou par des proches. Mais le problème de l'inceste commis par un parent représente une violence spécifique et dramatique impose une autre approche, souvent plus délicate. L'histoire de Michelle, « initiée » par son frère, est à la limite de ce qu'une famille peut affronter pour aider une petite fille. Quand l'agresseur est un proche parent, l'intervention d'un tiers médiateur s'impose la plupart du temps. L'expérience a montré que la famille aura tendance à sous-estimer les dommages causés par une agression intra-familiale. Les racines mêmes de l'édifice psychique sont touchées.



# Les petites filles agressées sexuellement

Guide conseil pour aider les parents ou les proches

*Si tu es une petite fille et si tu as subi de la violence sexuelle, ce document a été écrit spécialement pour toi.*

*Dès que tu auras parlé à quelqu'un qui te croit, tu ne seras plus seule et tu commenceras à te sentir à nouveau en sécurité.*



## **Ce livret aborde les sujets suivants :**

Présentation du livret  
Qu'est-ce que la violence sexuelle ?  
Qui est victime de violence sexuelle ?  
Quelles personnes sont coupables de violence sexuelle ?  
Est-ce que je suis responsable de ce qui m'est arrivé ?  
Comment obtenir de l'aide ?  
Quels seront mes sentiments après avoir parlé, et qu'arrivera-t-il ?  
Que fait le conseiller en matière de violence sexuelle ?  
Comment se sentent les très jeunes filles victimes de violence sexuelle ?  
Vais-je un jour me remettre de cette expérience ?  
Comment se procurer les livrets d'information sur la violence sexuelle.

## **Note à l'intention des parents ou**

### **des proches**

*Voici un livret à l'intention des très jeunes filles qui ont été victimes de violence sexuelle. La plupart des filles de neuf à douze ans pourront le lire facilement, mais certaines d'entre elles auront besoin de l'aide d'un adulte. Les plus jeunes auront besoin de se faire expliquer certains mots et certaines idées.*

*Même si votre enfant peut lire ce livret par elle-même, il est préférable que vous le lisiez avec elle. Elle pourra ainsi poser des questions et parler des sentiments, que cette lecture provoquera chez elle. Si vous croyez que la lecture de ce livret risque de susciter trop d'émotions chez vous, commencez par le lire seul(e), afin d'acquérir une certaine sérénité face à son contenu, avant de le lire avec votre enfant. Une agression sexuelle subie par une enfant constitue un traumatisme grave pour toute la famille, c'est pourquoi ce manuel ne saurait remplacer le recours à un médiateur spécialiste des ces questions. La participation à un groupe de parole est vivement recommandée.*

***Tu voudras peut-être le lire avec ta mère ou ton père, ou avec une personne en qui tu as confiance.***

## Présentation du livret

Si tu es une petite fille et si tu as subi de la violence sexuelle, ce livre a été écrit spécialement pour toi. Il peut t'aider de trois façons, c'est-à-dire :

- 1 t'expliquer ce qu'est la violence sexuelle
- 2 te dire comment trouver de l'aide
- 3 t'aider à comprendre tes propres pensées et sentiments.

Il n'est pas nécessaire de lire ce livret au complet en une seule fois. Lis ce que tu veux et tu liras le reste plus tard, lorsque tu auras le goût d'en reprendre la lecture. S'il y a des mots que tu ne comprends pas, demande à quelqu'un de t'aider.

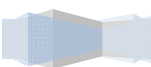
Dans ce livret nous avons utilisé les pronoms il et lui en partant de l'agresseur, à moins qu'il ne s'agisse vraiment d'une fille ou d'une femme. Nous avons pris cette décision pour deux raisons : premièrement, cela facilite la lecture et deuxièmement, les statistiques montrent que ce sont le plus souvent les hommes et les garçons qui infligent de la violence sexuelle aux filles.

Tu voudras peut-être le lire avec ta mère ou ton père, ou avec une personne en qui tu as confiance. Le lire avec une autre personne peut aider cette personne à comprendre ce que tu ressens et t'encourager à parler de la violence sexuelle que tu as subie.

Ce livret raconte l'histoire de sept filles qui ont été victimes d'abus sexuels. Leurs vrais noms ne sont pas Michelle, Amina, Caroline, Karla, Kim, Diane et Maria, mais leur histoire et leurs sentiments sont vrais. Même si ton expérience est différente, tes sentiments ressemblent probablement beaucoup aux leurs.

## L'histoire de Michelle

Lorsqu'elle avait huit ans, son grand frère lui a dit qu'il allait faire son éducation sexuelle. Lorsqu'il lui a montré son pénis et qu'il a touché à ses parties intimes, elle a aimé cela. Il lui a promis qu'il lui achèterait un T-shirt si elle le

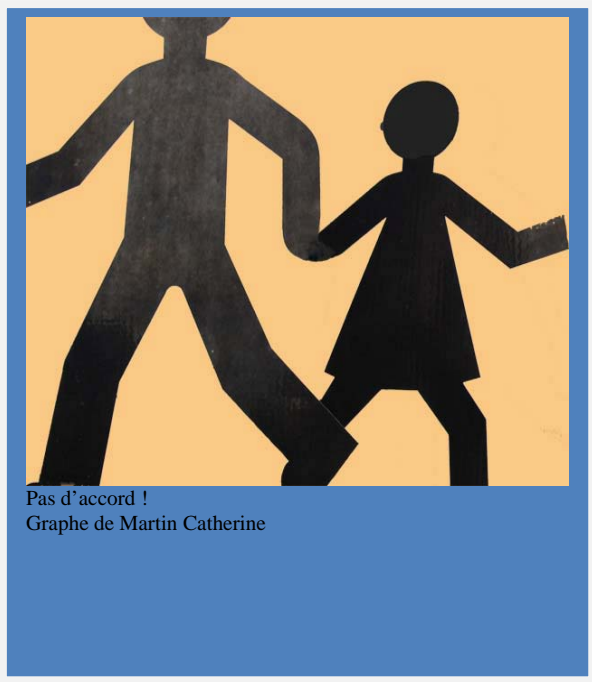


laissait faire encore et elle a dit oui. Il lui a dit de n'en parler à personne et que si elle parlait, il lui arriverait malheur. Après cette première fois, il voulait sans cesse recommencer mais Michelle ne voulait plus.

Elle a donc raconté ce qui se passait à sa grand-mère parce qu'elle savait que celle-ci ne se mettrait pas en colère. Sa grand-mère a tout raconté à une travailleuse sociale et aux parents de Michelle, qui ont ordonné à son frère de mettre fin à ces agissements. Ils ont ensuite trouvé de l'aide pour Michelle et pour son frère.

Beaucoup d'enfants victimes de violence sexuelle ont peur de parler parce que la personne qui abuse d'eux les a menacés. Michelle a eu peur lorsque son frère a refusé de cesser d'abuser d'elle. Elle faisait des cauchemars et ne pouvait se concentrer à l'école. Maintenant qu'elle a parlé à sa grand-mère et que les abus ont cessé, elle se sent beaucoup plus en sécurité.

### Qu'est-ce que la violence sexuelle ?



Pas d'accord !  
Graphe de Martin Catherine

La violence sexuelle, c'est lorsque quelqu'un touche les parties intimes de ton corps (les parties qui sont couvertes par ton maillot de bain), et que tu ne comprends pas ce qui se passe ou que tu te sens mal. C'est une chose dont tu ne veux pas parler parce que tu as honte. La personne qui te touche ainsi sait qu'elle n'a pas le droit de toucher aux parties intimes de ton corps, comme tes parties génitales, tes seins ou tes fesses, mais elle le fait quand même.

Si quelqu'un te demande de toucher ses parties intimes, ou qu'il te montre des photos d'enfants ou d'adultes qui touchent aux parties intimes d'un autre, c'est aussi de la violence sexuelle.

La violence sexuelle peut te troubler parce que, parfois, les caresses sont agréables, comme dans le cas de Michelle ; mais en même temps, tu te sens mal à l'aise. Tu as l'impression de faire quelque chose de mal que tu dois cacher aux autres. Il peut arriver que tu n'aimes pas les touchers, mais tu aimes l'attention spéciale que t'accorde la personne qui abuse de toi. Si, par exemple, le garçon qui te garde lorsque tes parents sortent te permet de rester debout plus longtemps et qu'il touche à tes parties intimes, tu ne sais pas quoi faire. Tu aimes aller te coucher plus tard, mais tu n'aimes pas être touchée ainsi.



## Qui est victime de violence sexuelle ?

Chaque année, dans notre pays, des milliers de filles et de garçons sont victimes de violence sexuelle. Imagine une classe composée de vingt enfants : quatre ou cinq des filles de cette classe et trois ou quatre des garçons seront victimes de violence sexuelle avant la fin de leurs études secondaires. Comme tu peux le voir, celles qui ont subi de la violence sexuelle ne sont pas seules. Cela arrive aux autres aussi.

Si tu as été victime de violence sexuelle, tu n'es pas la seule. Cela arrive beaucoup plus souvent qu'on ne le croit, tant aux garçons qu'aux filles.

## L'histoire de Amina

Lorsqu'elle a commencé ses études de piano, Amina aimait son professeur. Mais bientôt, il a commencé à mettre son bras autour d'elle lorsqu'il lui enseignait une nouvelle pièce de musique. Il l'embrassait et touchait à ses seins. Il lui disait que si elle en parlait, il l'accuserait de mentir et que tout le monde le croirait lui plutôt qu'elle. Elle se sentait prise au piège.



Finalement, elle l'a dit à ses parents, qui ont averti la police. Puis elle s'est confiée à une amie à l'école et bientôt tout le monde a été au courant. Amina avait peur de ce que les autres enfants allaient penser d'elle, jusqu'à ce que d'autres filles et un garçon déclarent que le professeur de piano avait aussi abusé d'eux. L'histoire de Amina a aidé les autres enfants à raconter leur propre histoire et à mettre fin aux abus.

L'histoire de Amina est importante car, avant, quand son agresseur se comportait comme un adulte doit se comporter à l'égard d'un enfant dont il a la charge. Elle aimait bien ce professeur de musique et cela aurait pu l'empêcher d'en parler à ses parents. C'est un sentiment qui empêche souvent les petites

victimes de parler car elles ont l'impression qu'elles vont faire mal à quelqu'un qu'elles aiment bien. Elles oublient ainsi que ce sont elles les victimes.

### **Quelles personnes sont coupables de violence sexuelle ?**

Ce sont les hommes et les adolescents qui sont le plus souvent coupables de violence sexuelle, mais les femmes et les adolescentes peuvent aussi s'en prendre aux très jeunes filles. Il arrive parfois que des garçons et des filles de ton âge aient un comportement sexuel agressif ou gênant à l'endroit d'autres jeunes, mais cela est plus rare. La personne qui abuse de toi peut être quelqu'un qui vit chez toi, comme ton père ou ton frère, ou encore un cousin ou une tante. Souvent, les personnes qui commettent ces actes sont celles qui sont supposées prendre soin de toi ou te protéger, par exemple les professeurs, les entraîneurs, les gardiens ou gardiennes et les médecins. Parfois, ce sont des étrangers, mais la plupart du temps il s'agit de personnes que tu connais déjà, comme le professeur de piano de Amina.

***Dès que tu auras parlé à quelqu'un qui te croit, tu ne seras plus seule et tu commenceras à te sentir à nouveau en sécurité.***

Certains croient que l'homme qui inflige de la violence sexuelle à un garçon, ou la femme qui fait la même chose à une fille, est gay ou lesbienne. Dans la plupart des cas, ce n'est pas vrai. La plupart des gays ou des lesbiennes veulent des partenaires gays ou lesbiennes, pas des enfants. Ces paroles sont des préjugés qui nuisent aux personnes gays ou lesbiennes.

Ceux qui se rendent coupables de violence sexuelle sur des enfants sont des brutes qui aiment utiliser leur pouvoir pour dominer des plus petits, plus jeunes et plus faibles qu'eux, qu'il s'agisse de filles, de garçons ou des deux. On les appelle des pédophiles mais il vaudrait mieux parler de pédocriminels ou de pédosexuels.

Nous ne connaissons pas vraiment toutes les raisons qui portent ces personnes à abuser sexuellement des enfants, mais nous savons ceci : c'est toujours la faute de la personne qui inflige la violence, pas celle de l'enfant.

### **Est-ce que je suis responsable de ce qui m'est arrivé ?**

Tu n'es pas responsable de ce qui t'est arrivé. L'agresseur qui inflige de la violence sexuelle à un enfant à plus de pouvoir que cet enfant. Il est généralement plus vieux, plus grand et plus fort que toi. Il sait généralement comment te faire peur ou te convaincre que c'est toi la coupable ; il veut ainsi t'empêcher de parler. Il sait quoi te dire pour que tu ne sois pas sûre de toi et que tu aies peur de parler. Même s'il t'a fait faire quelque chose de mal, comme mentir à tes parents ou toucher aux parties intimes d'un enfant plus jeune que toi, ce n'est toujours pas ta faute. C'est toujours la faute de l'adulte

car cet adulte est supposé t'aider et te protéger, et non t'infliger de la violence sexuelle.

### L'histoire de Caroline

Après le divorce de ses parents, Caroline s'ennuyait beaucoup de son père. Puis la mère de Caroline a rencontré Bob, et Caroline s'est attachée à lui. Il l'appelait sa petite princesse. Caroline était contente lorsqu'il est venu habiter avec elle et sa mère. Tous les soirs, elle demandait à Bob de lui lire une histoire et de la reconduire au lit. Mais Bob s'est mis à toucher ses parties intimes. Caroline aimait bien être bordée le soir, mais elle n'aimait pas les touchers de Bob. Elle se sentait coupable et elle ne comprenait pas ce qui arrivait.

Caroline avait le sentiment que c'était sa faute parce qu'elle avait demandé à Bob de lui lire des histoires et de la mettre au lit. Mais ce n'était pas sa faute : Bob était plus vieux et plus grand, et il savait ce qu'il faisait.

### L'histoire de Karla

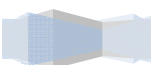
À l'âge de neuf ans, Karla est allée dans une colonie de vacances. Heather, sa monitrice, l'emmenait se promener après le lunch, pendant que les autres campeurs faisaient la sieste. Parfois, Heather l'embrassait sur la bouche et demandait à Karla de toucher ses seins. Karla ne savait pas quoi faire. Quand elle est revenue à la maison, Karla en a parlé à sa mère, mais sa mère la accusée de raconter des mensonges et lui a ordonné de ne plus parler de cela. Karla ne comprend plus et elle a honte. Elle se sent différente des autres enfants parce qu'une autre fille plus âgée a abusé d'elle.

Parfois, les jeunes pensent que parce qu'une personne du même sexe qu'eux a abusé d'eux, cela veut dire qu'ils sont gays ou lesbiennes. Ce n'est pas vrai. Même si en grandissant tu deviens lesbienne, ce ne sera probablement pas la conséquence de l'agression sexuelle dont tu as été victime.

Karla devrait parler à un conseiller ou à un adulte en qui elle a confiance. Elle verrait qu'elle n'a pas raison d'avoir honte. Il ne faut pas avoir honte car elle n'a rien fait de coupable. Karla se demande pourquoi sa mère ne voulait pas parler de violence sexuelle avec elle. C'est probablement parce que sa mère, comme bien d'autres parents, ne sait comment parler de ces choses.

### Comment obtenir de l'aide ?

### L'histoire de Kim



Au début, Kim aimait aller à la ferme, rendre visite à son oncle et à sa tante, car elle aimait nourrir les animaux. Mais à l'âge de sept ans, son oncle a commencé à vouloir qu'elle prenne son pénis lorsqu'ils étaient seuls dans la grange. Pendant trois ans, elle n'a pas parlé parce qu'il lui disait qu'il allait faire mal à son petit frère si elle racontait ce qui se passait.

Kim aurait bien aimé raconter ce qui se passait à son ami Manuel, mais elle avait peur. Manuel voyait bien qu'elle n'était pas dans son assiette et quand, finalement, il lui a demandé ce qui se passait, elle le lui a raconté; tout de suite, elle s'est sentie soulagée. Manuel a compris parce qu'il avait lui aussi

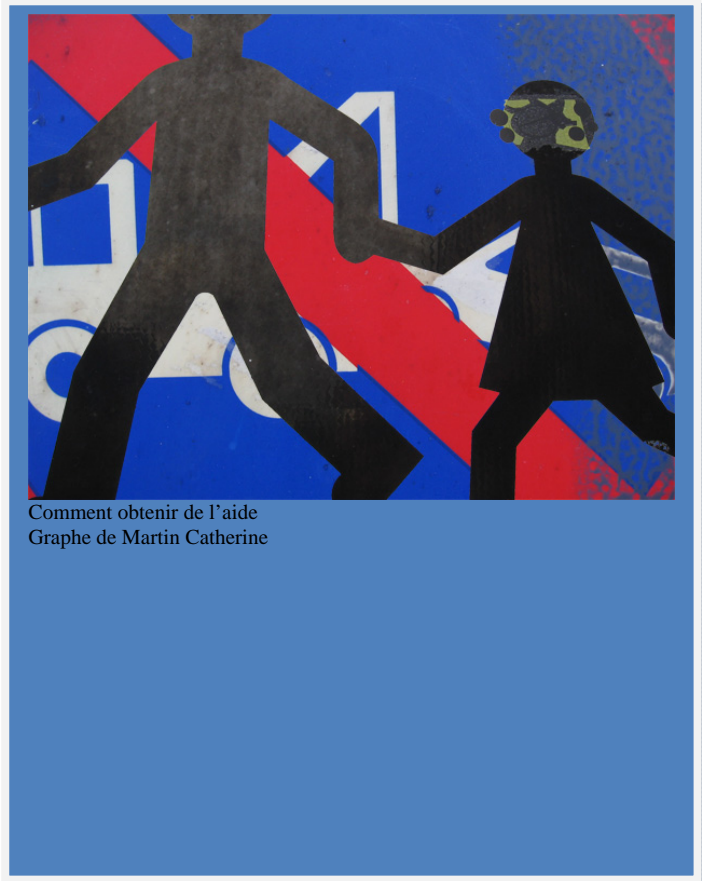
été agressé par son entraîneur de foot. Il a dit à Kim que les agressions de son entraîneur ont cessé quand il a parlé à sa mère. Kim avait peur de raconter cette histoire à ses parents, mais elle a décidé d'aller en parler à son professeur et Manuel est allé avec elle.

L'agresseur garde son pouvoir sur toi tant que tu gardes le secret. Tu ne peux pas arrêter sa violence sexuelle par tes seuls moyens. La chose qu'il faut que tu fasses à tout prix pour faire cesser les agressions, c'est de faire comme Kim et parler à quelqu'un. La personne à qui tu parleras devra à son tour avertir la police ou une travailleuse sociale qui te protégera. Ces personnes peuvent se servir de la loi pour empêcher ton agresseur de te faire plus de mal.

Pense bien à qui tu pourrais raconter ton problème. Le mieux, généralement, c'est d'en parler à tes parents, à moins que ce soient eux les agresseurs. Mais si tu penses qu'ils ne te croiront pas, qu'ils vont te blâmer ou qu'ils vont être trop bouleversés pour t'aider, parle à une autre personne de ton entourage. Si ton agresseur t'a menacée de blesser un membre de ta famille, parles-en plutôt à une personne de l'extérieur de ta famille.

**«Je pensais qu'il serait très difficile d'en parler, mais mon conseiller comprend ce que je ressens.»**

Voici quelques suggestions de personnes à qui tu peux parler, à part tes parents :



Comment obtenir de l'aide  
Graphe de Martin Catherine

- tes grands-parents
- une tante, un oncle
- un professeur ou un conseiller de ton école
- ton entraîneurs ou une cheftaine des Guides
- une voisine que tu aimes
- une travailleuse sociale ou un policier

Si la première personne à qui tu te confies ne vient pas à ton secours, essaye encore. Raconte ton histoire jusqu'à ce que quelqu'un t'écoute et décide de t'aider. Ne te décourage pas ! Il faut que ces abus arrêtent.

Il est important que tu racontes ton histoire même si la violence sexuelle a cessé. On se sent beaucoup mieux lorsqu'on s'est débarrassé d'un gros secret. Du plus, tu empêcheras l'agresseur de faire du mal à d'autres enfants.

### **Quels seront mes sentiments après avoir parlé, et qu'arrivera-t-il ?**

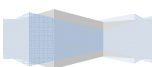
Tu vas probablement ressentir toutes sortes de choses. Tout d'abord, il est probable que tu vas te sentir soulagée de t'être débarrassée de ce secret. Mais il y a d'autres choses que tu devras faire :

- 1 Un policier et, parfois, un travailleur social vont t'interroger et ils te poseront beaucoup de questions ;
- 2 Peut-être devras-tu voir un médecin qui t'examinera pour s'assurer que tu n'as pas été blessée par ton agresseur ;
- 3 Il se peut que tu doives plus tard aller devant un tribunal pour dire au juge et aux avocats ce qui s'est passé. Mais, tu ne seras pas seule : il y aura des personnes pour t'aider et t'expliquer tout ce qui va se passer ;
- 4 Il se peut aussi qu'on te demande de rencontrer un conseiller qui s'occupe spécialement de la violence sexuelle.

Tu regretteras peut-être parfois tous les bouleversements et tu auras hâte d'en finir et de retourner à ta vie normale. Si, avant, tu aimais ton agresseur, tu auras de la peine ou tu seras en colère à l'idée de ne plus le voir. Mais rappelle-toi que les choses vont finir pas s'arranger.

***Tu n'es pas responsable de ce qui t'est arrivé. C'est l'agresseur qui est responsable et ce n'était pas ta faute.***

### **Que fait le conseiller en matière de violence sexuelle ?**



## L'histoire de Diane

Le père de Diane avait pris l'habitude de venir la voir dans sa chambre et de toucher ses parties intimes. Parfois, il mettait son pénis dans sa bouche. Diane pensait qu'il fallait toujours obéir à son père; elle n'a donc rien dit à personne quand il lui a dit de ne pas en parler. Mais un soir, quand elle a vu son père sortir de la chambre de sa sœur, elle a compris qu'il l'agressait elle aussi sexuellement. Elle a tout raconté à sa tante, qui a téléphoné à la police. Son père a été emprisonné parce qu'il avait abusé sexuellement de Diane et de sa sœur.

Diane et sa sœur ont rencontré un conseiller. Diane lui a dit qu'elle avait peur de son père. Elle lui a aussi dit qu'elle aurait bien voulu que quelqu'un la protège contre son père comme elle avait protégé sa sœur. Le conseiller l'a aidée à dessiner et à écrire pour exprimer toute l'horreur qu'elle ressentait face à la violence sexuelle. Ensemble, Diane et le conseiller ont décidé de ce que Diane devrait dire aux autres enfants qui demanderaient où était son père. Après quelques séances avec le conseiller, Diane a commencé à se sentir mieux.

Le conseiller en matière de violence sexuelle est une personne qui comprend ce que tu ressens. Il peut :

- 1 Aider ta famille à mieux te comprendre. Montrer à tes parents comment t'aider et comment écouter ce que tu as à leur dire ;
- 2 Aider tes parents à comprendre leurs propres sentiments au sujet de la violence sexuelle, pour que tu n'aies pas peur qu'ils soient trop bouleversés ;
- 3 T'aider à parler de ce que tu ressens ;
- 4 T'aider à exprimer ta colère pour t'en débarrasser ;
- 5 T'aider à comprendre que la violence sexuelle est très différente de la sexualité normale qui, elle, est saine. Tu peux demander au conseiller de t'expliquer ce que l'agresseur t'a fait et parler de ce que ton corps a senti.

## Comment se sentent les très jeunes filles victimes de violence sexuelle ?

### Voici ce que d'autres filles ont senti :

De la peur. Comme Michelle et Kim, il se peut que tu aies peur de la personne qui t'a agressée. Tu auras peut-être peur que cela se produise encore. Tu auras peut-être peur aussi de faire confiance aux gens ou peur qu'ils te blâment au lieu de blâmer l'agresseur, ou encore que la violence sexuelle ait abîmé ton corps. Quelle que soit ta peur, dès que tu auras parlé, tu ne seras plus seule et tu commenceras à te sentir à nouveau en sécurité.

De la tristesse. Comme Caroline, il se peut que tu sois triste et que tu souhaites que la vie revienne à ce qu'elle était avant la violence sexuelle. Il se peut que tu te sentes triste et seule et que tu aies l'impression que personne ne comprend ce que tu ressens. Il se peut aussi que tu t'ennuies de la personne qui a abusé de toi.

De la honte. Il se peut que, comme Karla, tu te sentes en faute et différente des autres enfants à cause de la violence sexuelle que tu as subie. Si tu penses que c'est toi qui a provoqué les abus sexuels, tu auras honte. Essaie de te rappeler que ce n'est pas toi qui a commis l'agression. C'est l'agresseur. Ce n'était pas de ta faute.

De la colère.

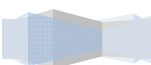
### L'histoire de Maria

Maria gardait les enfants d'un couple d'amis de ses parents. Lorsque le mari la reconduisait chez elle après une soirée, il essayait de l'embrasser sur la bouche et de toucher ses seins. Elle ne savait pas comment réagir. Lorsqu'il la laissait descendre de l'auto, il lui disait que si elle racontait ce qui s'était passé, il l'accuserait de mentir. Elle avait peur que personne ne la croie et pour cette raison elle gardait le secret. Mais, en-dedans d'elle-même, elle était en colère. Elle taquinait son petit frère jusqu'à ce qu'il pleure, volait de l'argent dans le porte-monnaie de sa mère et a commencé à ne plus suivre à l'école. Un jour que sa mère la grondait parce qu'elle n'avait pas encore fait ce qu'elle lui avait demandé, elle s'est mise à pleurer. Finalement, elle a tout raconté à sa mère et celle-ci a compris pourquoi elle était si en colère.

La colère est une bonne chose parce qu'elle te montre que tu es inquiète. Mais si tu ne peux parler de ce qui te préoccupe, la colère s'exprime d'une façon qui peut te causer d'autres problèmes. C'est ce qui est arrivé à Maria.

Comme Maria, il se peut que tu sois en colère. Il se peut que tu ressenties tous les sentiments de colère que tu ne pouvais exprimer pendant les agressions. Il se peut aussi que tu sois en colère contre les membres de ta famille parce qu'ils ne savaient pas que tu étais victime de violence sexuelle et qu'ils ne t'ont pas protégée. Le fait que ta famille soit bouleversée par ce qui t'arrive peut aussi te mettre en colère, ainsi que le fait que tu doives répondre aux questions de travailleurs sociaux et de la police, ou aller témoigner.

Tu as le droit d'être en colère, mais il ne faut pas qu'en exprimant tes sentiments, tu blesses les autres. Ton conseiller ou une personne en qui tu as confiance peut te faire des suggestions sur la façon d'exprimer ta colère en toute sécurité.



***Oui ! Même si la violence sexuelle a duré longtemps, tu vas t'en sortir et tu te sentiras comme avant : une enfant comme toutes les autres.***

**Vais-je un jour me remettre de ce qui m'est arrivé ?**

Oui ! Même si la violence sexuelle a duré longtemps, tu vas t'en sortir. Tu auras besoin d'amour et de compréhension, et tu auras besoin qu'on t'aide à comprendre tes pensées et tes sentiments. Mais un jour viendra où tu te sentiras comme avant : une enfant comme toutes les autres.

Plus tard il ne faudra pas avoir peur de raconter à ton amoureux ce qui s'est passé car il pourra ainsi mieux te comprendre et t'aider à sortir de la crainte et de la culpabilité.



## **Sémiogrammes et photos de Martin Catherine**

Après trois années de formation au graphisme publicitaire et deux ans en agence de pub je deviens objecteur de conscience au sein d'une association socioculturelle « Voir et Comprendre » où je développe la communication visuelle et des ateliers d'art plastique (vingt mois).

De rencontres opportunes en bonne étoile je tombe dans la marmite du spectacle vivant avec « le Lutin théâtre d'images »..., le-lutin.org

« Les Poupées Barbares » spectacle d'objets recyclés né d'une rencontre entre un clown, une musicienne et un marionnettiste...

Comédien manipulateur pour « Le clan des songes », décorateur pour « Figaro & Co », dix ans de tournées, créations, rencontres.

Graphiste free lance et éternel amoureux des arts audiovisuels...

[martinoucatherine@free.fr](mailto:martinoucatherine@free.fr)

**Lierre & Coudrier éditeur – 31230 Mauvezin Janvier 2008**  
info@ hommes-et-faits.com

ISBN EAN-13 : 978-2-9079-7566-7

